CFP - 057M
C.P. P.L. 28
Budget du
4 juin 2014

Mémoire présenté à la *Commission des finances publiques*

Dans le cadre de la Consultation publique sur le projet de loi 28- *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*

9 février 2015

RÉSUMÉ

Le Mouvement solidarité boîtes de dons regroupe l'Entraide diabétique du Québec, la Fondation des Grands Frères Grandes sœurs de Montréal et Le Support- Fondation de la déficience intellectuelle.

Le financement de ces organismes de bienfaisance est entièrement privé. Ils recueillent notamment des dons de vêtements et se financent à même la revente de ces biens.

Les dons amassés par Entraide diabétique du Québec sont versés à Diabète Québec pour l'aider à remplir sa mission de former, informer et d'assurer les services dans les régions, en plus de défendre les droits des personnes diabétiques et favoriser la recherche dans le domaine.

Les sommes recueillies par la Fondation des Grands Frères et des Grandes Sœurs de Montréal permettent quant à elles de développer des programmes de mentorat afin de venir en aide à des jeunes qui ont besoin d'un modèle significatif dans leur vie.

Finalement, les aides financières octroyées par le Support-Fondation de la déficience intellectuelle soutiennent les organismes œuvrant à l'intégration des personnes vivant avec une déficience intellectuelle en améliorant leur qualité de vie ainsi que celle de leurs familles.

Dans les trois cas, la totalité des sommes recueillies par la revente des biens reçus est remise aux organismes mentionnés précédemment. Aucune subvention gouvernementale n'est octroyée aux membres du Mouvement solidarité boîtes de dons.

Au cours des dernières années, le Mouvement solidarité boîtes de dons a constaté une prolifération des fausses fondations qui installent des boîtes de dons de vêtements dans l'espace public, sur les territoires des municipalités, sans autorisation. Cette situation a incité les élus municipaux à les interdire complètement de leur territoire, et ce, sans établir de distinction entre les organismes de bienfaisance véritables et les fausses fondations. C'est ce qui a incité le Mouvement à se mobiliser puisque les boîtes constituent leur principale source de financement.

Dans le cadre de ses récentes démarches pour trouver une solution à l'enjeu de la réglementation municipale, le Mouvement solidarité boîtes de dons profite de la consultation sur le projet de loi 28, projet de loi qui vise le retour à l'équilibre budgétaire, pour sensibiliser les élus à l'importance de resserrer les critères de création d'organismes sans but lucratif.

Le Mouvement solidarité boîtes de dons considère primordial de mettre en lumière la situation à laquelle font face les organismes de bienfaisance véritables. Si des actions ne sont pas entreprises pour les soutenir dans leurs activités de financement, ils sont menacés de disparaître. Ainsi, c'est potentiellement 30 millions de dollars générés par l'entreprise privée qui contribuent à soutenir le filet de solidarité sociale au Québec, qui disparaîtront avec eux, laissant au gouvernement la responsabilité de combler ce vide financier.

Principales recommandations du Mouvement solidarité boîtes de dons

- Inciter Revenu Québec à resserrer les critères de constitution d'une personne morale sans but lucratif au registre des entreprises. Bien qu'il revienne à l'Agence du Revenu du Canada d'octroyer un numéro d'identification aux organismes à but non lucratif pour qu'ils soient reconnus comme des organismes de bienfaisance, le gouvernement du Québec devrait effectuer des vérifications plus fréquentes de leurs déclarations.

- Créer une table de concertation qui ouvrira le dialogue entre les élus provinciaux et municipaux ainsi que les organismes de bienfaisance afin de définir les paramètres dans lesquels le secteur municipal doit évoluer en matière de réglementation des boîtes de dons de vêtements.

- Encourager les municipalités à retirer uniquement les boîtes de dons situées dans des espaces publics de leur territoire.

- Favoriser la création d'ententes entre les organismes de bienfaisance et leurs partenaires commerciaux.

- Reconnaître la contribution des organismes de bienfaisance ne bénéficiant d'aucune subvention gouvernementale à la réduction des dépenses de l'État en matière de solidarité sociale.

- Reconnaître le rôle des organismes de bienfaisance se finançant à partir de boîtes de dons en matière de récupération.

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

Introduction 5

1. Le Mouvement solidarité boîtes de dons.....6

1.1.Présentation du Mouvement 6

1.2.Notre contribution 6-7

1.2 Des organismes qui font la différence 7-8-9

2. Une situation inquiétante 9

2.1 Multiplication des fausses fondations 9

2.2 Une réglementation municipale qui ne fait pas de distinction 9-10-11

2.3 Suspension des aides financières 11

3. Recommandations et conclusion.....11-12

ANNEXE 1 Liste des organismes financés par le Mouvement

Introduction

Le Mouvement solidarité boîtes de dons tient à remercier les membres de la Commission des Finances publiques de lui donner l'opportunité de contribuer à la consultation sur le projet de loi 28 en déposant ce mémoire.

Ce projet de loi visant à mettre en place des mesures qui permettront au gouvernement de revenir à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, nous comprenons que notre intervention puisse ne pas sembler évidente à la base. Toutefois, comme les organismes de bienfaisance du Mouvement se financent à partir de sommes provenant du secteur privé et qu'ils ne bénéficient d'aucune subvention gouvernementale, la modification qu'apporte le projet de loi en matière de développement local et régional a retenu notre attention :

126.2. Une municipalité régionale de comté peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire. À cette fin, elle peut notamment :

1° Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat de l'économie sociale ;

Dans cette optique, il apparaît primordial au Mouvement d'éclairer la Commission sur un enjeu qui nuit grandement au climat dans lequel évoluent actuellement les organismes de bienfaisance véritables au Québec. La survie de ceux dont le financement dépend uniquement de boîtes de dons de vêtements situées sur le territoire des municipalités est actuellement menacée par la réglementation visant à interdire ces boîtes. La disparition de ces organismes aurait des répercussions majeures sur les dépenses du gouvernement qui ferait face à une pression importante pour compenser cette perte de financement privé par le versement de deniers publics pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables de notre société.

1. Le Mouvement solidarité boîtes de dons

1.1. Présentation du Mouvement

Le Mouvement solidarité boîtes de dons s'est formé il y a quelques mois, alors que les organismes qui la composent en sont venus à la conclusion que la réglementation des boîtes de dons de vêtements menaçait leur survie. Le Mouvement réunit trois organismes qui ont choisi la voie de la récupération de vêtements et d'articles usagés pour amasser les fonds qu'ils redistribuent.

Entraide diabétique du Québec, la Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal et Le Support-Fondation de la déficience intellectuelle soutiennent respectivement les causes du diabète, du mentorat chez les jeunes et de la déficience intellectuelle.

Les dons amassés par Entraide diabétique du Québec sont versés à Diabète Québec pour l'aider à remplir sa mission de former, informer et d'assurer les services dans les régions, en plus de défendre les droits des personnes diabétiques et favoriser la recherche dans le domaine.

Les sommes recueillies par la Fondation des Grands Frères et des Grandes Sœurs de Montréal permettent, quant à elles, de développer des programmes de mentorat afin de venir en aide à des jeunes qui ont besoin d'un modèle significatif dans leur vie.

Finalement, les aides financières octroyées par Le Support-Fondation de la déficience intellectuelle soutiennent les organismes œuvrant à l'intégration des personnes vivant avec une déficience intellectuelle en améliorant leur qualité de vie ainsi que celle de leurs familles.

Dans les trois cas, la totalité des sommes recueillies par la revente des biens reçus est remise aux organismes mentionnés précédemment. Aucune subvention gouvernementale n'est octroyée aux membres du Mouvement solidarité boîtes de dons.

1.2. Notre contribution

Présents dans le paysage québécois depuis plusieurs dizaines d'années, Entraide diabétique du Québec, la Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal et Le Support-Fondation de la déficience intellectuelle ont fait une différence dans la vie de milliers de personnes dans le besoin. Depuis leur création, les activités de ces organismes ont permis de remettre un total de **30 millions de dollars** d'aide financière aux causes qu'ils soutiennent.

Sur le plan environnemental, ces organismes ont aussi un impact significatif. Avec leurs réseaux de boîtes de dons de vêtements, ils ont permis, au fil du temps, la récupération de **216 000 tonnes** de vêtements et articles usagés, les détournant ainsi des sites d'enfouissement, en plus de créer **150 emplois** reliés à leurs centres d'opérations.

1.3 Des organismes qui font la différence

Entraide diabétique du Québec

Chaque année au Québec, 40 000 nouveaux cas de diabète sont diagnostiqués. Actuellement, on évalue à 760 000 le nombre de Québécois diabétiques. De ce nombre, 200 000 ignorent qu'ils sont touchés par cette maladie.

En 20 ans d'existence, Entraide diabétique du Québec a réussi à amasser 10 millions de dollars pour soutenir les personnes atteintes de diabète. Les sommes générées par les activités d'Entraide diabétique du Québec, qu'elle remet à Diabète Québec, assurent la prestation de services aux personnes diabétiques et à leurs proches, offrent des activités d'informations et de sensibilisation, en plus de soutenir la recherche québécoise dans le domaine, à la hauteur de 3 millions de dollars investis depuis sa création.

De plus, 17 organismes régionaux bénéficient des retombées financières liées aux activités d'Entraide diabétique du Québec. En 2014, l'un d'entre eux, Les Diabétiques de Québec, a reçu une aide financière de 20 000 $. Grâce à cette somme, l'organisme a pu maintenir certains de ses programmes qui sont complémentaires au réseau de la santé, tel que « Diabouge ». Ce programme d'accompagnement aide les personnes diabétiques à contrôler leur maladie en bougeant davantage et leur donne accès à des spécialistes (nutritionniste, kinésiologue, infirmière) pour les conseiller.

Entraide diabétique du Québec dispose d'un réseau de 270 boîtes de dons de vêtements et de trois centres d'opération (Québec, Trois-Rivières et St-Jérôme) qui embauchent 100 employés. L'organisme détourne annuellement 5 000 tonnes de matières textiles et 1500 tonnes d'articles divers des sites d'enfouissement.

Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal

La Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal lutte contre la pauvreté, l'isolement, le décrochage scolaire et social ainsi que la délinquance. En jumelant des enfants issus de familles monoparentales à des adultes responsables, ils offrent des modèles positifs et significatifs à ces jeunes pour qu'ils puissent améliorer leur estime de soi, développer de saines habitudes de vie et persévérer à l'école.

Les redevances accumulées par l'organisme depuis 1998 s'élèvent à 4 millions de dollars. Ce montant a permis, au fil du temps, de jumeler 7 000 enfants ayant besoin d'un modèle significatif dans leur vie, sans oublier les parents impliqués dans le processus, avec plus de 7 000 bénévoles qui œuvrent pour la cause.

Les activités de la Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal financent aussi les Grands Frères Grandes Sœurs de l'ouest de l'île de Montréal, de Saint- Hyacinthe, de Saint-Jean-sur Richelieu et de Lanaudière.

Grâce à son réseau de 163 boîtes de dons de vêtements, la Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal a collecté 400 000 $, durant la dernière année, pour soutenir le mentorat auprès des jeunes.

Le Support-Fondation de la déficience intellectuelle

Au Québec, 3 % de la population vit avec une déficience intellectuelle. Ceci représente approximativement 245 000 personnes présentant une déficience intellectuelle. Lorsque l'on considère la famille immédiate (3,5 personnes par foyer), on constate qu'environ 860 000 personnes sont touchées de près par la déficience intellectuelle.

Depuis maintenant 27 ans, Le Support-Fondation de la déficience intellectuelle supporte les organismes œuvrant en déficience intellectuelle en remettant la totalité des profits qu'il réalise sous forme d'aide financière qui représente aujourd'hui plus de 16 millions de dollars.

Parmi les organismes financés, on pense au Parrainage Civique les Marronniers, à la Maison de répit l'Intermède ou à la Corporation l'Espoir dont les projets ont pu voir le jour grâce au soutien de la fondation.

Un bel exemple d'aide octroyée par Le Support est le versement de 70 000 $ au Centre François-Michelle. Grâce à cette aide, la direction de l'école a pu construire une nouvelle aire de jeux complètement adaptée aux besoins de ses 141 élèves de niveau primaire qui vivent avec une déficience intellectuelle légère. Il importe ici de mentionner que cette aide est survenue dans un

contexte de coupures dans les subventions accordées aux établissements d'enseignement privés cet automne.

Du point de vue de l'environnement, les activités du Support assurent la récupération de 4 500 tonnes de vêtements et d'articles usagés qui ne retrouvent pas le chemin des sites d'enfouissement chaque année. Pour ce faire, Le Support compte actuellement sur un réseau de plus de 500 boîtes de dons de vêtements, situés dans le Grand Montréal, en Estrie, au Saguenay et en Mauricie.

2. Une situation inquiétante

2.1 Multiplication des fausses fondations

Au cours des dernières années, le Mouvement solidarité boîtes de dons a constaté l'arrivée massive d'entrepreneurs privés, qui ont mis sur pied de fausses fondations et ont installé des boîtes de dons de vêtements sur le territoire des municipalités. En date d'aujourd'hui, le Mouvement a dénombré près d'une vingtaine d'organismes douteux avec qui il a tenté d'entrer en communication pour en apprendre davantage sur leurs activités, sans succès. On estime que les profits générés par ces fausses fondations se situent entre 2,5 et 4 millions de dollars par année.

Non seulement ces entreprises se représentant sous de faux statuts d'organismes de charité affectent gravement la santé des organismes de bienfaisance véritables, mais ils trompent aussi la population. En effet, en créant ces fausses fondations, ces entrepreneurs font croire aux personnes qui donnent dans leurs boîtes que l'argent provenant de la récupération des articles sera remis à une cause spécifique, mais il n'en est rien. Dans quelques rares cas, une infime partie des profits réalisés sont remis à la cause mise de l'avant. La plupart du temps, l'argent provenant de la collecte se retrouve dans les poches de ces entrepreneurs.

2.2 Une réglementation municipale sans distinction

La majorité des boîtes de ces fausses fondations sont installées sur des terrains vacants ou sur le domaine public et peuvent compromettre la sécurité publique et la qualité du milieu de vie des citoyens. Il importe ici de souligner que les boîtes de dons de vêtements des trois organismes membres du Mouvement sont situées sur des terrains privés et occupent des lieux à proximité des commerces avec qui ils ont signé une entente avant de s'installer sur leurs terrains.

La situation déplorable à laquelle on assiste actuellement a mené les municipalités à légiférer en la matière et à interdire complètement les boîtes de dons de vêtements de leur territoire, sans établir de distinction entre celle des organismes de bienfaisance véritables et celles des fausses fondations.

Bien que nous déplorions cette façon de faire, nous comprenons qu'il s'agit d'une façon simple, pour les municipalités, de mettre un terme à la pollution sauvage créée par la multiplication des boîtes de dons de fausses fondations. Nos rencontres avec les élus municipaux nous ont permis de constater que les municipalités ne sont pas bien outillées pour identifier clairement quels sont les organismes de bienfaisance véritables.

Le Mouvement solidarité boîtes de dons constate qu'actuellement, au Québec, il est très facile de constituer une personne morale sans but lucratif au Registre des entreprises.

En effet, on peut lire sur le site web du Registraire aux entreprises que :

Une personne morale sans but lucratif, aussi appelée organisme sans but lucratif (OSBL) ou organisme à but non lucratif (OBNL), est un groupement d'individus qui poursuivent un but à caractère moral ou altruiste et qui n'ont pas l'intention de faire des gains pécuniaires à partager entre les membres. Une telle personne morale est une entité juridique distincte. À ce titre, elle détient des droits et des obligations qui lui sont propres.

Une personne morale sans but lucratif exerce des activités sans but lucratif dans les domaines culturel, social, philanthropique, national, patriotique, religieux, charitable, scientifique, artistique, professionnel, athlétique, sportif, éducatif ou autres.

Caractéristiques d'une personne morale sans but lucratif :

- *elle a une existence distincte de celle de ses membres;*
- *elle possède des biens en son nom propre;*
- *elle a des droits et assume des obligations et des responsabilités;*
- *elle signe des contrats par l'entremise de ses administrateurs;*
- *elle peut intenter des poursuites ou être poursuivie au même titre qu'une personne physique.*[1]

Bien qu'il revienne à l'Agence du Revenu du Canada de délivrer une autorisation aux organismes à but non lucratif pour qu'ils soient reconnus comme des organismes de bienfaisance, le Mouvement s'interroge sur l'encadrement de ceux-ci au Québec. La multiplication des fausses fondations démontre

[1] Registraire des entreprises du Québec, constituer une personne morale sans but lucratif : http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/constituer-pmsbl.aspx

clairement qu'il existe des lacunes dans le processus en vigueur pour créer et enregistrer un organisme, mais aussi dans les vérifications effectuées par la suite par Revenu Québec.

2.3 Suspension des aides financières

La multiplication des boîtes de fausses fondations et la réglementation municipale ont eu pour principale conséquence de forcer les organismes du Mouvement solidarité boîtes de dons à diminuer drastiquement et même suspendre complètement leurs aides financières. Les deux dernières années ont été marquées par une baisse moyenne de leur collecte de vêtements et d'articles usagés de près de 32 %.

À ce rythme, les organismes du Mouvement seront forcés de mettre un terme à leurs activités et ne pourront plus venir en aide aux milliers de personnes qu'ils supportent. C'est donc au gouvernement que reviendra l'obligation d'effectuer des dépenses supplémentaires en matière de solidarité sociale si aucun geste n'est posé pour encadrer davantage les organismes de bienfaisance au Québec. Cette nouvelle responsabilité financière pourrait exercer une pression additionnelle sur les efforts budgétaires réalisés actuellement par le gouvernement et ainsi avoir une incidence sur sa volonté d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

3. Recommandations et conclusion

Entraide diabétique du Québec, la Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal et Le Support-Fondation de la déficience intellectuelle ne peuvent plus remplir leur mission. Ils sont inquiets pour leur avenir et pour l'avenir des personnes les plus vulnérables de la société à qui ils viennent en aide.

Le gouvernement souhaite redresser les finances de l'État, et pour ce faire, il veut encourager le soutien à l'économie sociale. Selon le Mouvement Solidarité boîtes de dons, ce soutien doit passer par la création d'un meilleur climat pour les organismes de bienfaisance qui se financent uniquement grâce à des boîtes de dons de vêtements.

Pour cette raison, nos recommandations à la Commission des Finances publiques sont les suivantes:

- Inciter Revenu Québec à resserrer les critères de constitution d'une personne morale sans but lucratif au registre des entreprises. Bien qu'il revienne à l'Agence du Revenu du Canada d'octroyer un numéro d'identification aux organismes à but non lucratif pour qu'ils soient reconnus comme des organismes de bienfaisance, le gouvernement du Québec devrait effectuer des vérifications plus fréquentes de leurs déclarations de dons.

- Créer une table de concertation qui ouvrira le dialogue entre les élus provinciaux et municipaux ainsi que les organismes de bienfaisance afin de définir les paramètres dans lesquels le secteur municipal doit évoluer en matière de réglementation des boîtes de dons de vêtements.

- Encourager les municipalités à retirer uniquement les boîtes de dons situées dans des espaces publics de leur territoire.

- Favoriser la création d'ententes entre les organismes de bienfaisance et leurs partenaires commerciaux.

- Reconnaître la contribution des organismes de bienfaisance ne bénéficiant d'aucune subvention gouvernementale à la réduction des dépenses de l'État en matière de solidarité sociale.

- Reconnaître le rôle des organismes de bienfaisance se finançant à partir de boîtes de dons en matière de récupération.

Nous remercions la Commission des finances publiques et les élus pour l'attention qu'ils porteront à nos recommandations. Le Mouvement solidarité boîtes de dons demeure disponible pour en discuter plus en profondeur, si nécessaire. Par ailleurs, des démarches seront mises en œuvre afin de bien expliquer la réalité à laquelle nous faisons face. La participation à la consultation sur le projet de loi 28 étant une première étape dans nos efforts de sensibilisation.

LISTE DES ORGANISMES AYANT BÉNÉFICIÉ D'AIDES FINANCIÈRES DU MOUVEMENT

- Accès plein air de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, Université de Montréal
- Action aide loisir Papineau
- Action handicap Estrie
- Action Santé Pointe-St-Charles
- Aile brisée l'Association des parents d'enfants handicapés de Val d'Or
- Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes
- Amalgame MDJ Ouest
- Appartements Rosa Blanda
- Arche Agapé
- Arche de Beloeil
- Arche de Montréal
- Arche Mauricie
- Association carrefour famille Montcalm
- Association d'entraide communautaire Lafontaine
- Association de Granby pour la déficience intellectuelle
- Association de la déficience intellectuelle – région Rimouski
- Association de la DI – Sorel
- Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI)
- Association de parents d'enfants handicapés avec difficulté d'adaptation et d'apprentissage
- Association de parents de personnes handicapées Brôme-Missisquoi
- Association de parents du Centre Gabrielle Major
- Association de parents en déficience intellectuelle et physique
- Association des handicapés adultes de la Côte-Nord
- Association des handicapés adultes de la Mauricie
- Association des handicapés Val-Rosiers
- Association des parents d'enfant trisomique 21 de Lanaudière (APETL)
- Association des parents d'enfants handicapés (APEH)
- Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides
- Association des parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud
- Association des parents et des handicapés de la Rive-Sud métropolitaine
- Association des personnes handicapées Action-Chaleurs
- Association des personnes handicapées Clair Soleil
- Association des personnes handicapées de Bellechasse
- Association des personnes handicapées de Brandon
- Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook
- Association des personnes handicapées de la Rive-Sud, Ouest de Montréal
- Association des personnes handicapées de Lotbinière
- Association des personnes handicapées de Témiscaming
- Association des personnes handicapées du Kamouraska Est
- Association du Québec pour l'intégration sociale du Québec (AQIS)
- Association du syndrome de Down de l'Estrie trisomie 21
- Association Garagona
- Association Handami pour personnes handicapées et leur famille
- Association La Croisée
- Association locale des personnes handicapées de la région
- Association pour enfants exceptionnels de Papineau
- Association pour l'intégration Beauce-Sartigan
- Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO)

- Association pour l'intégration sociale – Bois Francs
- Association pour l'intégration sociale – Malbaie
- Association pour l'intégration sociale – Québec (AIS-Québec)
- Association pour l'intégration sociale – Rouyn-Noranda
- Association pour l'intégration sociale Rimouski
- Association pour l'intégration sociale Sherbrooke (AIS-Sherbrooke)
- Association pour la déficience intellectuelle du Centre-Mauricie (ADI)
- Association pour le développement des personnes handicapées intellectuelles du Saguenay
- Association pour personnes handicapées ABCS
- Association québécoise de zoothérapie
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées à Trois-Rivières
- Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre du Québec
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées – Saguenay
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Richelieu-Yamaska
- Association régionale des loisirs pour personnes handicapées – Laval
- Association sportive des jeunes handicapées de l'Estrie
- Atelier occupationnel Rive-Sud
- Ateliers adaptés Stimul'Arts
- Au fil des mots de St-François
- Auberge La Clé des Champs
- Camp « O » Carrefour
- Camp Gatineau
- Camp Richelieu
- Centre communautaire de Beauport – Le Pivot
- Centre communautaire récréatif St-Jean-Baptiste de Drummondville
- Centre d'éducation aux adultes des Sommets
- Centre d'éducation des adultes des Bateliers
- Centre d'immersion aux arts – La Fenêtre
- Centre de développement humain par les arts – Université Concordia
- Centre de formation continue des Patriotes
- Centre de jour St-James
- Centre de parrainage civique de Québec
- Centre de réadaptation de la Gaspésie
- Centre de réadaptation l'Émergent
- Centre de répit-dépannage Aux Quatre-Poches
- Centre de stimulation l'Envol
- Centre de suppléance à la communication orale et écrite
- Centre Didache
- Centre du Florès
- Centre François-Michelle
- Centre Jean-Bosco de Maniwaki
- Centre Le Tremplin
- Centre Louise Bibeau
- Centre national d'entraînement acrobatique Yves-LaRoche
- Centre Normand Léveillé
- Centre pour personnes handicapées – La joie de vivre
- Centre québécois des non-communications
- Church of Harvest
- Cité Joie
- Club des Typhons de Brôme-Missisquoi
- Club Lions de Trois-Rivières

- Club Lions de Shawinigan
- Club Optimiste de L'Épiphanie
- Colonie Les Bosquets
- Comité des partenaires pour accompagnateurs
- Comité régional de promotion et de sensibilisation en déficience intellectuelle de la Mauricie
- Communauté des « Brebis de St-Clément »
- Coopérative de solidarité Entre-Nous
- Corporation Compagnons de Montréal
- Corporation des jeunes handicapés de Charlesbourg
- Corporation du développement communautaire du Centre-de-la-Mauricie
- Corporation intégration à la vie active des personnes handicapées de Laval
- Corporation l'Espoir
- Corporation Les enfants de ma rue
- Corporation répit-dépannage Lanaudière ou Maison Clémentine
- Corporation répit-dépannage Rouyn-Noranda
- CQCNO
- CRDI Montérégie Est
- CRPDI
- Défi loisir pour les personnes handicapées
- Diabète Beauce-Etchemin
- Diabète Côte-Sud
- Diabète Lanaudière
- Diabète Mauricie
- Diabète Saguenay
- Diabète St-Hyacinthe
- Diabète Suroît
- Droit de vivre
- École Chénier
- École Curé Antoine-Labelle
- École du Mistral
- École Jacques-Cartier
- École Jean-du-Nord
- École Jésus-Marie
- École Leblanc
- École Marie-Rivier
- École polyvalente Le Carrefour
- École secondaire l'Odyssée
- École secondaire Louis-Philippe-Paré
- École secondaire Marguerite-Bourgeois
- École secondaire Mgr A-M Parent
- École secondaire Samuel de Champlain
- École secondaire Serge-Bouchard
- École secondaire St-Antoine-de-St-Exupéry
- École secondaire Ste-Jeanne d'Arc
- École Villa Ste-Marcelline SEHQ
- Entr'actes
- Explos-Nature
- Fédération des Mouvements de personne d'abord
- Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Ferme éducative Chaudière-Appalaches

- Fondation Autisme Laurentides
- Fondation Bel-Essor
- Fondation Butters
- Fondation de l'école Peter-Hall
- Fondation des jeunes handicapés intellectuellement de Lanaudière
- Fondation des Ressources alternatives de Salaberry (FRAS)
- Fondation médicale des Laurentides et des Pays d'en-haut
- Fondation Pavillon du Parc
- Fondation Point de repère
- Fondation Renfort Grande Ligne
- Fondation Roger Roy
- Fondation Santé de l'archipel et Regroupement Loisir des îles
- Fondation Victor Cloutier
- Fondation Yvon Lamarre
- FQCRPDI
- Gang à Rambrou
- Grands Frères Grandes Sœurs de Lanaudière
- Grands Frères Grandes Sœurs de l'ouest de l'île
- Grands Frères Grandes Sœurs de Saint-Hyacinthe
- Grands Frères Grandes Sœurs de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Groupe espoir Dolbeau-Mistassini
- Groupe régional d'aide à la petite enfance
- Hôpital Louis-H. Lafontaine, Université de Montréal
- Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI)
- Intégration sociale Laure-Conan
- J'me fais une place en garderie
- Jean-Pierre Brunet
- Jeux olympiques Haut-Richelieu
- Jeux olympiques spéciaux du Québec
- Joe Jack et John
- John Grant High School
- L.I.F.E. La vie est pour tout le monde
- L'Ami-Temps des Bois-Francs
- L'Espoir de Shelna
- L'Impact Club plein-air
- La Géode de l'école Aux Quatre-Vents
- La Maison des parents d'enfants handicapés Laurentides-Lanaudière
- Le Club 4 H Les Libellules de Chomedey
- Le Grain d'Sel et le Centre de formation Richelieu
- Le Magnifique
- Le Rendez-vous familial Pointe St-Charles
- Les amis soleils de St-Bruno
- Les Caméléons du Haut St-Laurent
- Les Diabétiques de la Haute-Yamaska
- Les Diabétiques de Québec
- Les étincelles du bonheur du Haut St-François
- Les Fonds Émilie-Bordeleau, Université de Montréal
- Les Intrépides de Rouyn-Noranda
- Les maisons Butters
- Les Muses – Centre des arts de la scène
- Les nuages en pantalon
- Les Papillons de Nominingue

- Les Services d'adaptation Osmose
- Les Services de réadaptation du Sud-Ouest
- MacDonald High School
- Maison Caméléon de l'Estrie
- Maison CLDI de l'Érable
- Maison d'Évelyne
- Maison de la Colombe
- Maison de la Tourelle
- Maison de répit l'Intermède
- Maison de répit Oasis
- Maison des parents d'enfants handicapés Laurentides-Lanaudière
- Maison du Tournant
- Maison Halte-Soleil
- Maison Maguire
- Maison répit Déragon
- Maison Soleil de Mansonville
- Maji-Soi
- Masqu'Arcad
- Mission Exeko
- Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles
- Monsieur Lucien Labbé
- Mouvement Action Découverte Châteauguay
- Mouvement action découverte région Châteauguay
- Mouvement des personnes d'abord – Cap-de-la-Madeleine
- Mouvement des personnes d'abord – Chaudière-Appalaches
- Mouvement des personnes d'abord – Lachute
- Mouvement des personnes d'abord – Laval
- Mouvement des personnes d'abord – Mauricie
- Mouvement des personnes d'abord – Ste-Agathe-des-Monts
- Mouvement des personnes d'abord – St-Eustache
- Mouvement des personnes d'abord – St-Jérôme
- Mouvement des personnes d'abord – Vallée de la Rouge
- Mouvement des personnes d'abord Drummondville
- Mouvement Personne d'abord de Ste-Thérèse
- Mouvement Personnes d'abord – Vallée de la Gatineau
- Mouvement PHAS (Solidarité de parents de personnes handicapées)
- Notre théâtre
- Nouvel Essor
- OBNL St-Hyppolite
- Odyssée Dominique-Racine
- Olympiques spéciaux Sud-Ouest de Montréal
- Parrainage civique – MRC d'Acton et Maskoutains
- Parrainage civique Abitibi-Témiscamingue
- Parrainage civique Champlain
- Parrainage civique de Montréal
- Parrainage civique du Trois-Rivières métropolitain
- Parrainage civique Lanaudière
- Parrainage civique Les Marronniers
- Parrainage civique Montréal
- Parrainage civique St-Hubert
- Patro Roc-Amadour
- Pavillon Ste-Marie

- Pavillon Tournesol - École secondaire Fernand Lefebvre
- Personnes handicapées en action Rive-Sud
- Pierrefonds Comprehensive High School
- Polyvalente Chanoine Armand-Racicot
- Polyvalente Le Carrefour
- Premier Envol
- Productions Des Pieds et Des Mains
- Projet David
- Projet Manifesto
- Prolongement à la famille de Montréal
- Regroupement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle de Montréal
- Regroupement des associations pour les personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal
- Regroupement des organismes de personnes handicapées région Mauricie
- Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier – Le Prisme
- Regroupement loisirs des Îles
- Regroupement pour la trisomie 21 de Montréal (RT 21)
- Regroupement québécois du parrainage civique
- Répit Le Zéphyr
- Répit Loisirs Autonomie
- Répit Pabok
- Répit Serge Bélair
- Répit TED-autisme
- Réseau pour l'avenir WSEP
- Revue francophone de la déficience intellectuelle
- SAIRAH
- Sans Oublier le sourire
- Service d'adaptation et d'intégration de Montréal
- Service de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort
- Services résidentiels Kaël
- Soccer Haut-Richelieu
- Société de l'autisme des Laurentides
- Société pour les enfants handicapés du Québec
- Spec Tintamarre
- Table de concertation du loisir des personnes ayant une DI de la MRC Drummond
- Troupe de théâtre Les artistes du cœur
- Unité régionale de loisir et de sport – Bas St-Laurent
- Unité régionale de loisir et de sport Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
- UQAM
- Utopie créatrice
- West Island Association For The Handicapped